

Démarche : Attestation d'accessibilité d'un établissement recevant du public de catégorie 5

Organisme : Délégation ministérielle à l'accessibilité

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Formulaire d'attestation d'accessibilité à destination des établissements recevant du public (ERP) conformes à la réglementation accessibilité (article R.165-3 du code de la construction et de l'habitation).
Tout ERP accessible doit se signaler à l'administration et envoyer une attestation d'accessibilité. Celle-ci peut être réalisée par le gestionnaire ou le propriétaire pour un ERP de 5e catégorie.

Avant de démarrer

Pour accéder au guide usager : <https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>

Contact

Adresse mail

Téléphone

propriétaire/exploitant de l'ERP

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Propriétaire

☐ Exploitant

☐ Propriétaire exploitant

Département de l'établissement

Attestation d'accessibilité d'un établissement recevant du public de catégorie 5

Identification de l'établissement

Nom de l'entreprise

Nom de l'établissement, enseigne

À préciser si le nom de l'établissement est différent de celui de l'entreprise

SIRET de l'établissement

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Adresse de l'établissement

Caractéristiques de l'établissement

Type et catégorie de l'établissement

Indiquez s'il s'agit d'un établissement recevant du public (ERP) de 5e catégorie ou d'une installation ouverte au public (IOP).

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ ERP de 5e catégorie (variable, généralement <201 pers)

☐ IOP

Type d'activité

Si vous déclarez un ERP (et non une IOP), vous devez préciser le type d'activité

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ J : Structure d'accueil pour personnes âgées

☐ J : Structure d'accueil personnes handicapées

☐ L : Salle d'audition, de conférence, multimédia

☐ L : Salle de réunion, de quartier, réservée aux associations

☐ L : Salle de spectacle (y compris cirque non forain) ou de cabaret

☐ L : Salle de projection, multimédia

☐ L : Salle polyvalente à dominante sportive de plus de 1 200 m² ou d'une hauteur sous plafond de moins de 6,50 m

☐ M : Magasin de vente/commerce et centre commercial

☐ N : Restaurant et débit de boisson

☐ O : Hôtel, pension de famille, résidence de tourisme

☐ P : Salles de danse et salle de jeux

☐

Attestation d'accessibilité d'un établissement recevant du public de catégorie 5

- ☐ R : Internat des établissements de l'enseignement primaire et secondaire
- ☐ R : Centre de vacance et centre de loisirs (sans hébergement)
- ☐ R : Crèche, école maternelle, halte-garderie, jardin d'enfants
- ☐ S : Bibliothèque et centre de documentation
- ☐ T : Salle d'exposition
- ☐ U : Établissement de santé public ou privé, clinique, hôpital, pouponnière, établissement de cure thermique
- ☐ V : Lieu de culte
- ☐ W : Administration, banque, bureau (sauf si le professionnel ne reçoit pas de clientèle dans son bureau)
- ☐ X : Établissement sportif clos et couvert, salle omnisports, patinoire, manège, piscine couverte, transformable ou mixte
- ☐ X : Salle polyvalente sportive de moins de 1 200 m² ou d'une hauteur sous plafond de plus de 6,50 m
- ☐ Y : Musée
- ☐ PA : Établissement de plein air
- ☐ CTS : Chapiteau, tente et structure
- ☐ SG : Structure gonflable
- ☐ PS : Parcs de stationnement couvert
- ☐ GA : Gare (pour sa partie accessible au public)
- ☐ OA : Hôtel-restaurant d'altitude
- ☐ EF : Établissement flottant
- ☐ REF : Refuge de montagne

Domaine métier

Pour préciser le domaine de votre ERP ou IOP, commencez à saisir le nom de votre domaine métier pour le trouver plus rapidement dans la liste
Plusieurs choix possibles

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Accessoires
- ☐ Accrobranche
- ☐ Achat or
- ☐ Administration publique
- ☐ Aéroport
- ☐ Agence de travail temporaire
- ☐ Agence de voyage
- ☐ Agence immobilière
- ☐ Agence postale
- ☐ Aide à la personne
- ☐

Attestation d'accessibilité d'un établissement recevant du public de catégorie 5

- ☐ Ambulances
- ☐ Aménagement maison : cuisine salle de bain salon
- ☐ Animalerie
- ☐ Antiquaire
- ☐ Apiculteur
- ☐ Architecte
- ☐ Armurerie coutellerie
- ☐ Art
- ☐ Artisanat
- ☐ Association
- ☐ Assurance
- ☐ Athlétisme
- ☐ Audio prothésiste
- ☐ Auditorium et salle de conférence
- ☐ Auto école
- ☐ Autres établissements pour adultes et familles en difficulté
- ☐ Avocat
- ☐ Banques caisses d'épargne
- ☐ Bar tabac
- ☐ Barbier
- ☐ Bâtiment d'accueil
- ☐ Bazar
- ☐ Bibliothèque médiathèque
- ☐ Bien-être
- ☐ Bijouterie joaillerie
- ☐ Blanchisserie teinturerie
- ☐ Boucherie / commerce de viande
- ☐ Boulangerie
- ☐ Boulangerie Pâtisserie
- ☐ Boulodrome
- ☐ Bowling
- ☐ Bricolage aménagement
- ☐ Brocante
- ☐

Attestation d'accessibilité d'un établissement recevant du public de catégorie 5

- ☐ Bureau de poste
- ☐ Café bar brasserie
- ☐ Cafés et thés
- ☐ Camping caravaning
- ☐ Cantine
- ☐ Cardiologie
- ☐ Carrosserie
- ☐ Caviste / commerce de détail de boissons
- ☐ Centre commercial
- ☐ Centre culturel
- ☐ Centre de loisirs
- ☐ Centre de vacances
- ☐ Centre de vaccination
- ☐ Centre équestre
- ☐ Centre médical
- ☐ Centre religieux
- ☐ Chambres d'hôtes gîte pension
- ☐ Chapeaux et couvre-chefs
- ☐ Charcuterie
- ☐ Chaussures
- ☐ Chirurgien dentiste
- ☐ Chocolatier
- ☐ Cigarette électronique
- ☐ Cimetière
- ☐ Cinéma
- ☐ Clinique
- ☐ Coiffure
- ☐ Collège
- ☐ Commerce automobile
- ☐ Commissariat de Police
- ☐ Comptable expert-comptable
- ☐ Concessionnaire automobile
- ☐ Confiserie
- ☐

Attestation d'accessibilité d'un établissement recevant du public de catégorie 5

- ☐ Contrôle technique auto
- ☐ Cordonnerie serrurerie
- ☐ courtier
- ☐ Crèche
- ☐ Crèmerie Fromagerie
- ☐ Cure thermique
- ☐ Cycle vente et entretien
- ☐ Cyclisme
- ☐ Décoration Design
- ☐ Dermatologie vénéréologie
- ☐ Disquaire
- ☐ Droguerie
- ☐ École élémentaire
- ☐ École maternelle
- ☐ École primaire (regroupement maternelle et élémentaire)
- ☐ EHPAD
- ☐ Électricien
- ☐ Électroménager et matériel audio-vidéo
- ☐ Encadreur enlumineur
- ☐ Épicerie
- ☐ Epicerie fine
- ☐ Équipements du foyer
- ☐ Ergothérapeute
- ☐ Espace vert
- ☐ Établissement de santé
- ☐ Établissement militaire
- ☐ Fleuriste
- ☐ Friperie
- ☐ Fruits et légumes
- ☐ Galerie d'art
- ☐ Garage automobile
- ☐ Gare avec desserte train à grande vitesse (TAGV)
- ☐ Gare routière
- ☐

Attestation d'accessibilité d'un établissement recevant du public de catégorie 5

- ☐ Gastro-entérologie hépatologie
- ☐ Gendarmerie
- ☐ Géomètre
- ☐ Glacier
- ☐ Gymnase
- ☐ Gynécologie
- ☐ Herboristerie naturopathie
- ☐ Hôpital
- ☐ Horlogerie
- ☐ Hôtel
- ☐ Hôtel restaurant
- ☐ Huissier
- ☐ Hypermarché
- ☐ hypnothérapeute
- ☐ Imprimerie photocopie reliure
- ☐ Infirmier
- ☐ Information Touristique
- ☐ Informatique
- ☐ Instituts de formation
- ☐ Instruments et matériel de musique
- ☐ Jardin botanique et/ou zoologique
- ☐ Jardinerie
- ☐ Jeux jouets
- ☐ Laboratoire d'analyse médicale
- ☐ Laverie
- ☐ Librairie
- ☐ Lieu de culte
- ☐ Lieu de visite
- ☐ Lingerie sous-vêtements
- ☐ Literie
- ☐ Location de matériels
- ☐ Location véhicules
- ☐ Loisirs créatifs
- ☐

Attestation d'accessibilité d'un établissement recevant du public de catégorie 5

- ☐ Lycée
- ☐ Magasin de bois de chauffage
- ☐ Magasin de tissus
- ☐ Mairie
- ☐ Maison de santé ou centre de santé
- ☐ Marché
- ☐ Maroquinerie sellerie articles de voyage
- ☐ Massages
- ☐ Masseur kinésithérapeute
- ☐ Médecin généraliste
- ☐ Menuiserie ébénisterie
- ☐ Mercerie
- ☐ Meubles ameublement
- ☐ Motocycle vente et entretien
- ☐ Musée
- ☐ Notaire
- ☐ Office du tourisme
- ☐ Ophtalmologie
- ☐ Opticien
- ☐ Organisation patronale professionnelle syndicale
- ☐ Organisme de conseil
- ☐ Orthodontie
- ☐ Orthopédie
- ☐ Orthophonie
- ☐ Orthoptie
- ☐ Ostéopathie
- ☐ Oto-rhino-laryngologie
- ☐ Papeterie presse journaux
- ☐ Parc d'attraction
- ☐ Parfumerie beauté
- ☐ Parking & stationnement
- ☐ Patinoire
- ☐ Pâtisserie
- ☐

Attestation d'accessibilité d'un établissement recevant du public de catégorie 5

- ☐ Pédicure-podologue
- ☐ Pépinière
- ☐ Personnes âgées : foyer restaurant
- ☐ Personnes âgées : hébergement
- ☐ Pharmacie
- ☐ Photographie
- ☐ Piscine
- ☐ plage
- ☐ Plateaux et terrains de jeux extérieurs
- ☐ Plomberie chauffage
- ☐ Pneumologie
- ☐ Poissonnerie / commerce de poissons crustacés et mollusques
- ☐ Pompes funèbres
- ☐ Port
- ☐ Poterie verrerie céramique
- ☐ Pressing nettoyage
- ☐ Primeur
- ☐ Produits de terroir
- ☐ Produits surgelés
- ☐ Psychologie Psychiatrie
- ☐ Psychomotricien
- ☐ Puériculture
- ☐ Radiodiagnostic et imagerie médicale
- ☐ Rempailleur tapissier chaises fauteuils
- ☐ Réparation auto et de matériel agricole
- ☐ Restaurant
- ☐ Restaurant scolaire
- ☐ Restauration rapide
- ☐ Retouche
- ☐ Revêtements murs et sols
- ☐ Rhumatologie
- ☐ Sage-femme
- ☐ Salle de combat
- ☐

Attestation d'accessibilité d'un établissement recevant du public de catégorie 5

- ☐ Salle de jeux
- ☐ Salle de spectacle
- ☐ Salle des fêtes
- ☐ Salle multisports
- ☐ Salle non spécialisée
- ☐ Salle spécialisée
- ☐ Salles de remise en forme
- ☐ Salon de thé
- ☐ Service ou aide à domicile
- ☐ Sex shop
- ☐ Skatepark
- ☐ Soins de beauté
- ☐ Spa
- ☐ Sports et loisirs
- ☐ Sports nautiques
- ☐ Stade
- ☐ Station lavage auto
- ☐ Station service
- ☐ Stomatologie
- ☐ Supérette
- ☐ Supermarché
- ☐ syndic gérance immo
- ☐ Tabac
- ☐ Tatouage Piercing
- ☐ Téléphonie
- ☐ Tennis
- ☐ Textile hors habillement
- ☐ Théâtre
- ☐ Toilettes publiques
- ☐ Toiletteur
- ☐ Traiteur
- ☐ Université ou école supérieure
- ☐ Urologie
- ☐

Attestation d'accessibilité d'un établissement recevant du public de catégorie 5

- ☐ Vente à distance
- ☐ Vêtements
- ☐ Vétérinaire
- ☐ Autre

Conformité

Cet établissement a été rendu conforme par la réalisation de travaux de mise en conformité

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si vous avez répondu oui à la question précédente, indiquez le numéro de l'autorisation de travaux approuvée

Tout travaux de mise en conformité est soumis à dépôt d'une demande d'autorisation de travaux (AT) à l'autorité compétence. Le numéro de l'AT se trouve dans le cadre réservé à l'administration, en haut de la première page du Cerfa idoine.

Votre établissement bénéficie-t-il d'une ou plusieurs dérogation(s) ?

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

J'atteste que l'établissement sus mentionné répond à ce jour aux règles d'accessibilité en vigueur.

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Je certifie la sincérité et la véracité de la présente déclaration

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

J'ai pris connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation, en application des articles 441-1 et 441-7 du code pénal.

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Article 441-1 du code pénal

Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

Attestation d'accessibilité d'un établissement recevant du public de catégorie 5

Article 441-7 du code pénal

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

- 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère;
- 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

Commentaire

Vous pouvez ajouter ici toute information supplémentaire que vous souhaitez communiquer à l'administration

Pièces jointes

Vous pouvez joindre une ou plusieurs pièces justificatives si vous le souhaitez.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document établissant la conformité de l'établissement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document supplémentaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document supplémentaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document supplémentaire